



**Syndicat National de la DGFIP-FORCE
OUVRIERE Section de l'Aveyron**

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Compte rendu du CTL du 18/11/19

Après avoir boycotté plusieurs CTL pour dénoncer le simulacre de dialogue social et l'absence d'informations concrètes sur l'avenir de notre réseau, nous avons participé à ce CTL où des informations sur la géographie revisitée étaient notamment à l'ordre du jour.

Après la lecture des liminaires dont vous trouverez la nôtre ci jointe, le Président dans ses réponses nous a informé que le nombre de suppressions d'emplois dans le département serait de 5 pour 2020. Après avoir approuvé le dernier PV du 06/09/19 nous avons déroulé les points de l'ordre du jour.

1/ Premier bilan de la mise en œuvre du télétravail à la DDFIP 12 (pour information)

FO DGFIP remarque la disparition du plafond de 10 %. Ainsi, si votre poste disparaît, vous pourrez continuer à travailler à la maison et ne faire que 30 km de voiture matin et soir 2 fois par semaine. La DGFIP pense à tout, la DGFIP pense à vous. À ce jour, 8 demandes sont en cours dont 2 renouvellements.

2/ Ponts naturels 2020 : 22 mai et 13 juillet (pour avis)

FO DGFIP a voté pour ces ponts naturels afin de permettre aux agents, quel que soit le service ou le poste, de bénéficier de ces ponts.

3/ Modification des horaires d'ouverture de la Paierie Départementale (pour avis)

FO DGFIP s'est abstenu sur cette modification d'horaires d'ouverture compte tenu du non-respect de la durée légale hebdomadaire de 24h pour cette catégorie de site (ici 22h30), même si ce changement ne modifie pas l'amplitude (toujours à 22h30).

4/ Horaires et durée de travail : passage au régime des 5 jours au 01/01/2020, nouveau règlement intérieur (pour avis)

L'amplitude d'horaires d'ouverture est inchangée, seules ses modalités sont modifiées. FO DGFIP a voté pour cette modification qui arrange les agents dans leur fonctionnement hebdomadaire.

5/ Opérations d'aménagement du réseau 2020 (pour avis)

- Transfert de l'activité du SIE d'ESPALION au 01/01/2020
- Transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries de BARAQUEVILLE et SEVERAC LE CHATEAU au 01/01/2020
- Transfert de la gestion comptable de l'Hôpital de SAINT AFFRIQUE au 01/09/2020

On entre dans le dur. La méthode du discours : la Direction impose ses choix puis nous donne des informations.

Les 6 emplois théoriques du SIE d'ESPALION seraient transférés au SIE de RODEZ. Physiquement, les 3 agents rejoindront RODEZ et seront intégrés à des unités sectorisées. Avec un agent en détachement sur RODEZ et 3 transferts, quid des 2 transferts théoriques ? La réponse au CTL suppression d'emplois.

Une fois de plus on constate la réalité de la géographie revisitée : suppression d'un service de proximité, abandon des missions et surcharge de travail pour les agents.

BARAQUEVILLE et SEVERAC vont perdre le recouvrement de l'impôt. Grand seigneur, le Directeur Départemental laisse la consultation de REC-RAR à ces postes. Ainsi les agents de BARAQUEVILLE et de SEVERAC pourront dire aux usagers c'est à RODEZ qu'il faut aller réclamer et ensuite au bureau tabac pour payer. Si ce n'est pas de la modernité ça... Pour les emplois devant suivre la mission, la réponse au CTL suppression d'emplois.

En ce qui concerne le transfert de la comptabilité de l'hôpital de ST AFFRIQUE, le Directeur s'est battu comme un chiffonnier afin que la gestion de cet hôpital ne parte pas à Montpellier pourtant à la tête du GHT (Groupement Hospitalier Territorial). Mais il n'est pas dit que l'ARS, qui ne veut qu'une seule unité comptable par GHT, n'obtienne pas le dernier mot. Quoi qu'il en soit, pour les emplois : la réponse au CTL suppression d'emplois.

Vous le comprendrez, FO DGFIP et l'ensemble des OS ont voté contre ces projets.

6/ Le point sur le Nouveau réseau de proximité (pour information)

Le président a tenu à nous faire part du compte rendu du Defays's Tour. Il grave dans le marbre la création d'une antenne à VILLEFRANCHE du SIE. Dans le marbre... enfin, jusqu'en 2026 et sans préjuger des départs de personnels. Durant cette période, le SIE de MILLAU qui ne représente que 25% du total départemental devra absorber de l'activité afin d'être maintenu au même titre que RODEZ. La cible est 40% MILLAU 60% RODEZ.

Antenne du SGC de DECAZEVILLE à MONTBAZENS avec comme leitmotiv le recentrage sur la gestion du Syndicat des Eaux (SIAEP).

Pour ne pas se porter malheur on passe à 14 conseillers aux collectivités au lieu des 13 initiaux.

Pour les SIP, il y aura bien 3 SIP de gestion : RODEZ, MILLAU et VILLEFRANCHE. Il grave dans le sable la présence d'agents pastillés accueil fiscal et gestion à distance sur DECAZEVILLE, SAINT AFFRIQUE et ESPALION. Au TAGERFIP il faudra lire entre les lignes pour trouver ces emplois pastillés.

Une antenne accueil du CADASTRE sera maintenue à RODEZ mais pas à VILLEFRANCHE.

Après 4 mois de « concertation », de visites de postes, de rencontres avec les élus et d'enfumage en tout genre, le Directeur ne tient pas compte de l'avis de ses agents (10 jours de grève, 97% de non au projet DARMANIN, 4500 signatures d'usagers et délibérations contre le projet votées par les conseils municipaux) et une fois de plus passe en force. Drôle de considération du service public de proximité...

Ce nouveau passage en force nous conforte dans notre position de boycott de ces instances.

Cependant, une MFS (Maison France Service) verra le jour à Naucelle, chez Mme la députée Anne BLANC, (tiens donc !) pour expérimentation. Ne doutons que l'expérimentation sera concluante. Sur les 3 centaines de communes de l'Aveyron, 4 maires ont souhaité faire également partie de l'expérimentation en formant leur secrétaire.

Le directeur vante ces MFS qui sont le remède souverain et la solution à tous les problèmes de l'ensemble des services publics. Comme si un agent d'accueil aussi motivé soit il pouvait répondre à des questions fiscales, sociales, d'emploi, d'hôpital, etc... Mais pourquoi n'y a-t-on pas pensé plus tôt ?

7/ Questions diverses

35 secteurs sont actuellement répertoriés par la Française des Jeux pour accueillir un paiement en numéraire chez les buralistes. Cette expérimentation débutera dans le département à partir d'avril 2020.

En 2020, les HLM passeront en comptabilité privée dans le département et quitteront le giron de la DGFIP. Tiens donc, on perd encore des missions... Bizarre...

Les représentants FODGFIP 12

